

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 12 septembre 2017

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 11 juillet 2017.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil approuve les modifications budgétaires proposées.

Le conseil approuve le contrat du professeur de musique, du professeur de yoga ainsi que les conventions avec le basket et la croix blanche dans le cadre des NAP 2017/2018.

Le conseil approuve trois compromis de vente et autorise le maire à les signer.

Le conseil municipal décide de créer deux postes d'adjoints techniques territoriaux titulaires à temps non complet pour les agents d'entretien de la salle polyvalente et de l'école élémentaire.

Le conseil décide de ré-adhérer à la route des châteaux et cités fortifiés d'Alsace pour la période 2017-2021.

Pierre STEPHAN rappelle que le conseil doit se prononcer sur la volonté de la commune d'adhérer ou non au système de tri sélectif mis en place par le SELECTOM. Il est convenu que le point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal.

Charles QUIRIN informe les conseillers qu'une procédure de modification du PLU va prochainement être mise en œuvre. Elle concernera des modifications minimales d'ajustement du document d'urbanisme.

Charles QUIRIN informe également les conseillers au sujet de la prochaine réunion d'information qui aura lieu au sujet de l'adhésion de la communauté de communes au SCOT de la Bruche.

Le maire informe les conseillers au sujet des travaux d'élaboration en cours des nouveaux statuts de la communauté de commune. Il informe également le conseil au sujet de la planification des travaux de voirie qui seront effectués dans les prochaines années par la communauté de communes. Le maire informe le conseil des décisions prises par le SIVOM Basse Vallée de la Mossig concernant les travaux d'assainissement et d'eau potable qui auront lieu sur la commune.

Le maire informe également les conseillers au sujet des travaux de mise en place de la fibre optique qui devraient être mis en œuvre plus tôt que prévu.